

Mariage Franco-Mexicain - Visa conjoint étranger d'un Français

Par ivanjazz_xav, le 06/05/2011 à 01:11

Bonjour à tous,

Je vais expliquer mon cas de la façon la plus breve et concise possible. Voilà, je souhaite faire venir ma copine mexicaine en France avec sa fille (Je ne suis pas le père)

Je me trouve actuellement au Mexique ou je compte me marier avec elle puis demander la transcription de mon mariage afin qu'il soit validé et reconnu par l'état français.

Je compte par la suite demandé un visa "conjoint étranger d'un Français" pour ma compagne et un visa "Enfant mineur(e) du conjoint étranger de français" pour sa fille. Aucune de des deux ne parlent français

Mes questions sont les suivantes:

- 1) Est-il difficile d'obtenir ces visas et de les faire venir en France ?
- 2) Est-ce necessaire que ma compagne parle le français?
- 3) Est-il possible que nous allions vivre en Espagne (Afin d'éviter le problème de la langue pour la petite qui doit poursuivre sa scolarité)
- 4) Si oui, est-il possible que ma compagne travail en Espagne?
- 5) Et enfin, est-il possible de renouveler le visa sachant que nous vivrions es Espagne?

Je suis un peu perdu actuellement et n'importe quels éléments de réponse ne pourra que m'aider.

Je vous remercie par avance.

Cordialement,

Xavier

Par Domil, le 06/05/2011 à 01:42

Déjà, pour vous marier, vous devrez avoir le certificat de capacité à mariage. Pensez-y.

Et puis, oui, paradoxalement, il vous sera plus facile de vous installer en Espagne qu'en

France. Les accords entre pays de l'UE font qu'un conjoint d'un ressortissant de l'UE installé dans un autre pays de l'UE que le sien, a un droit au séjour sans les contraintes de son propre pays.

Par contre, renseignez-vous en Espagne, car on risque d'exiger que vous ayez un emploi stable AVANT de faire venir votre épouse et sa fille.

Par ivanjazz_xav, le 12/05/2011 à 18:25

Merci pour ces précision.

J'avoue que je n'avais aucune idée pour le certificat de capacité à mariage. Encore de nouvelles complications...

J'ai une autre question concernant le mariage cette fois ci. On me demande un certificat de célibat, hors en France ce papier n'existe pas. Comment faire pour l'obtenir ?

Merci d'avance

Par Domil, le 12/05/2011 à 18:53

Qui vous demande?

Par ivanjazz_xav, le 19/05/2011 à 17:19

Le registre civil mexicain me demande un certificat de célibat qui est nécessaire au mariage. A priori, ce document peut m'être fourni par ma mairie française. Donc pas de problème :-)

Le consulat français de Guadalajara (Mexique) vient de m'informer que les visas pour lesquels je postule ne permettent pas a ma femme et sa fille de vivre en Espagne mais seulement en France.

Avec ces visas elles n'auraient droit qu'a une période de trois mois en Espagne (comme dans le cas d'un visa de touriste)

Dans votre réponse vous me dites qu'il serait plus facile de s'installer en Espagne qu'en France. Quelles seraient les démarches a suivre pour que je puisse vivre en Espagne avec ma femme et sa fille?

Merci d'avance

Xavier

Par Domil, le 19/05/2011 à 20:31

Il faut vous installer en Espagne, y avoir un emploi et les faire venir en tant que conjointe d'un ressortissant de l'UE (donc visa espagnol)

Par ivanjazz_xav, le 19/05/2011 à 21:47

Merci pour votre précieuse aide Domil!

J'ai contacté le consulat español de Guadalajara (Mexique) afin d'obtenir plus d'informations. Ces derniers m'ont assuré que je n'avais besoin que de mon livret de famille pour faire venir mon épouse en Espagne. Après plusieurs heures de recherches, j'ai eu l'agréable surprise de découvrir que leurs dires étaient correctes.

Une fois en Espagne, elle devra obtenir son N.I.E (Numero d'Indentification pour Etranger) et faire une demande de carte de résidence. (ces documents s'obtiennent assez facilement, a priori). Une fois en possessions de ces documents elle pourra travailler.

Mon problème concerne désormais la petite. Je ne sais pas si le livret de famille sera suffisant à son entrée sur le territoire espagnol. Je continue mes recherches et vous tiens informer, au cas où cela interesse quelqu'un. ;)

Bien entendu si quelqu'un à une idée sur la question...

Merci encore,